

# Terrasse 2022

HOTEL LE GRILLON

## Terrasse estivale

du 01/03/2022 au 31/10/2022

Début d'exploitation : à l'ouverture du commerce

Fin d'exploitation : 00h30

Commentaire :

## Terrasse hivernale

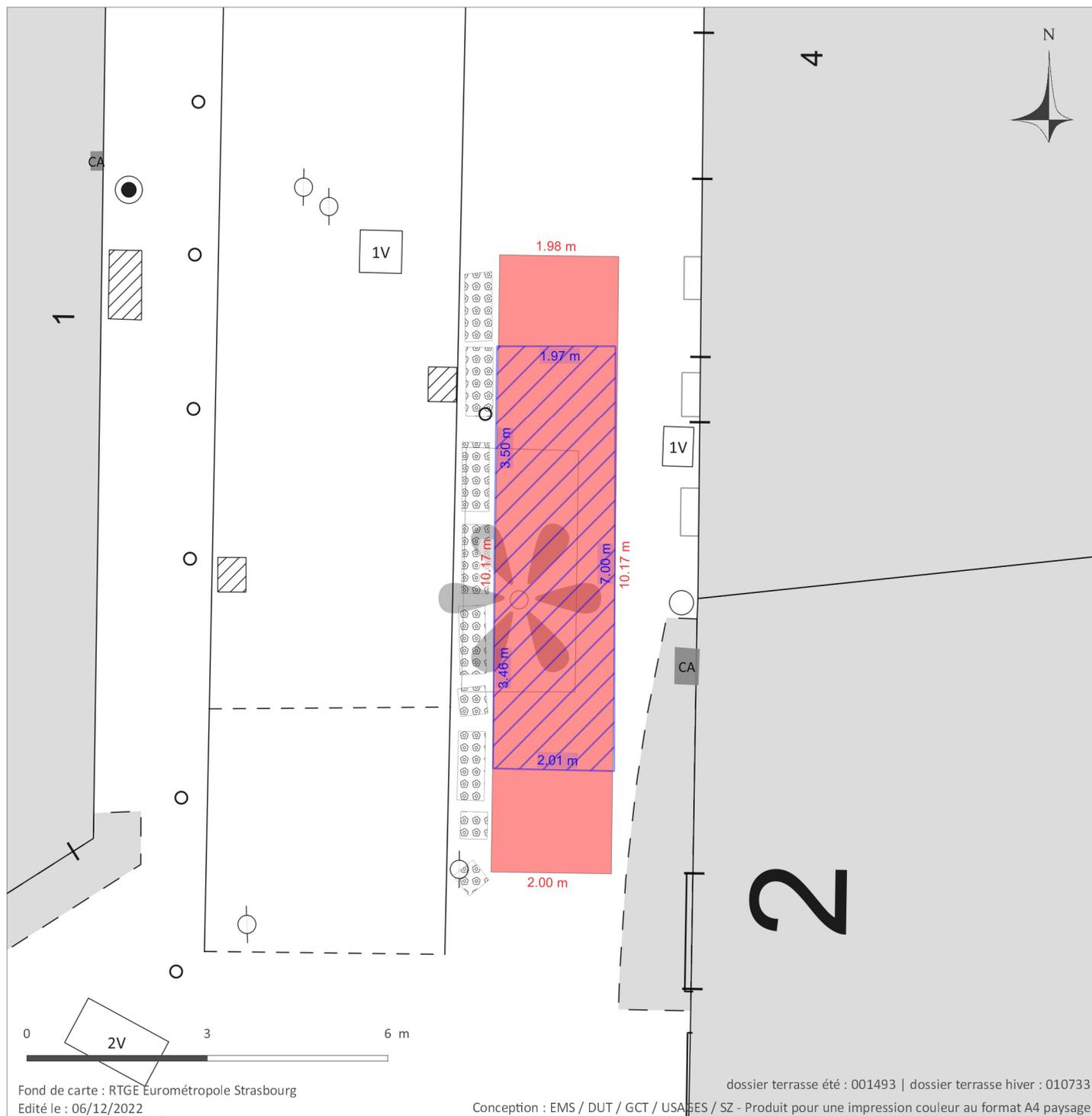
du 01/01/2022 au 28/02/2022 et du 01/11/2022 au 31/12/2022

Début d'exploitation : à l'ouverture du commerce

Fin d'exploitation : 21h00

(jusqu'à 22h00 pendant la période de l'opération Strasbourg Capitale de Noël)

Surface autorisée en été : 20 m<sup>2</sup> | Surface autorisée en hiver : 14 m<sup>2</sup>



Conformément à l'article US 11.2.6 du PSMV, tout dispositif de fermeture des terrasses (bâches latérales, auvents, panneaux séparateurs, joues latérales...) est interdit.

Fond de carte : RTGE Eurométropole Strasbourg  
Edité le : 06/12/2022

dossier terrasse été : 001493 | dossier terrasse hiver : 010733  
Conception : EMS / DUT / GCT / USA BES / SZ - Produit pour une impression couleur au format A4 paysage